

Monsieur et Mme BABAZ Michel
24 A, rue du Serre Paix
05100 BRIANCON
T 06.30.46.78.35

Monsieur le Président du TRIBUNAL DE COMMERCE
Palais de Justice
1-3 Place Saint-Arnoux -
05000 G A P

Briançon, le 2 juin 2025

Référence : **2025R00006**
L.R. avec A.R.

Copie : Cabinet d'Avocats **vital-mareille.com**

Monsieur le Président.

Je soussigné Monsieur BABAZ Michel , Inventeur et ancien gérant de la Sarl BABAZINOV, Mme BABAZ Annick « Greffière au Tribunal de Briançon » en retraite, avons été Assignés en Référé le 14/05/2025 et sur notre demande l'audience a été renvoyée au **18 Juin 2025 à 9 H.**

J'ai bien noté que pour un litige supérieur à 10.000 € nous devrions faire appel à un avocat, mais compte tenu de notre situation financière nous ne pouvons pas nous le permettre.

J'irai donc à l'essentiel et ci-après un rapide Résumé en rapport au motif de l'Assignation , soit la somme de 25294 € réclamée par la Société BABAZINOV à Mme et Mr BABAZ Michel.

Décembre 2023

– Cession de 151 parts de la Société BABAZINOV sur demande de Mr Hagop TELFIZIAN propriétaire du Brevet de mon nouveau collecteur depuis Juillet 2021.

Juin 2024

- J'apprends par un de mes clients que mon nouveau Collecteur est commercialisé par **ALUX International** sous la marque « OPTIM'O » **(1)** , soit par une autre de ses sociétés et je comprends avoir été floué.

Septembre 2024

- Ayant pensé à cette époque que Mr. TELFIZIAN n'avait pas prévu de développer BABAZINOV , je propose de céder mes 149 parts contre la restitution du Véhicule société et des Moules d'injection (Articles : JARDIN / GAZ / Divers), ce qui a été accepté et validé par le Protocole signé le 20.09.24 **(2)** mais j'ai dû retirer l'histoire de ce collecteur de mon site .

Novembre 2024

- Surprise quand j'apprends encore par un client que le collecteur « OPTIM'O » n'était plus commercialisé par **ALUX International** mais par la Société **BABAZINOV.(3)**
(Courrier envoyé à tous les clients où BABAZINOV est mis en avant).

Mais à ce jour je constate que le site www.babazinov.fr a été FERME mais nous trouvons le Collecteur « OPTIM'O » sur les 2 sites des 2 sociétés appartenant à Mr Hagop TELFIZIAN (Société ARALTEC et ALUX International), ce qui est relayé par la presse spécialisée. www.batiproduits.com - www.batiweb.com - www.maisonapart.com – www.batinfo.com www.shopping.rakuten.com et jamais il est question de BABAZINOV. ?

4 Mars 2025

Après avoir reçu la mise en demeure en date du 24/12/24, nous sommes Assignés en Référé à l'audience du 13/05 (reportée sur notre demande au 18/06).

12 Mars 2025

Le collecteur d'eau étant commercialisé par BABAZINOV et pour m'acquitter des **25294 €**, je n'ai cessé de proposer plusieurs solutions :

1 - rétrocession des :

a) des 2 Moules d'Injection CLE et VANNE GAZ puisque 8000 Clés GAZ ont été commandées à mon fabricant en Février 2025, alors que les Moules m'ont été rendus en Septembre 2024. (2 Moules + clientèle - estimation **30.000 €**)

b) Les 3 moules d'articles « JARDIFIX » Pose Jardinière et Pot. (valeur **64325 € HT**)

2 - Apport du BREVET de la nouvelle fixation de l'Ecope qui intéresse E.D.A.

3 - Apport de ma nouvelle invention pour l'arrosage des Plantes d'Appartement qui peut faire l'objet de 2 brevets dont le potentiel est important. (plusieurs sociétés dont des clients de BABAZINOV m'ont déjà fait part de leur intérêt).

Réponse de Mr Hagop TELFIZIAN le 12/03/25 à ces propositions sur seulement un point : « *je ne suis pas intéressé par la reprise des Moules* » et ma réponse le 13/03/25. **(4)**

Aussi compte tenu de tous ces éléments et du fait que cette cession n'a pas fait l'objet d'une **G**arantie d'**A**ctif et de **P**assif la somme de **25294 €** réclamée est à l'évidence **INCONGRUE**.

Dans l'attente de l'audience du 18/06 et la perspective d'un accord, je vous adresse mes cordiales salutations.

P.J. :

- 1 – Commercialisation de « l'OPTIM'O » par ALUX International. (Date publication 17/06/24).
- 2 - Protocole d'accord sur cession 149 parts et restitution Moules + véhicule.
- 3 - Commercialisation de « l'OPTIM'O » par BABAZINOV . (date publication 20/11/24).
- 4 - Réponse Mr TELFIZIAN. - N'est pas intéressé par les Moules et ma réponse.

N.B. : Vous pouvez trouver les pièces en rapport à ce courrier, comme d'autres informations instructives à allant sur mon site www.inventerpasrever.com (brevet = duperie – 3ème cas).